

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 11

Rubrik: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des revues



■ Lt-col EMG Sylvain Curtenaz, plt Alexandre Vautravers

En feuilletant quelques revues françaises...

Revue quelque peu hétérogène ce mois-ci, mais non sans intérêt, car nos voisins hexagonaux disposent de publications de qualité. Au sommaire du *Bulletin de l'Association des amis du Musée de l'infanterie* (N° 39/2000), deux batailles perdues. Tout d'abord celle des cotisations: l'Association connaît la même crise des bonnes volontés que nombre de groupements similaires dans notre pays. Ensuite, celle d'El Herri, au Maroc. La première partie de ce récit détaillé permet de suivre les avatars d'une opération destinée à faire lever le siège d'une place. Après un succès initial, dû à l'effet de surprise, elle tourne à la déroute. L'opération était mal synchronisée, les transmissions insuffisantes et, pour un temps, le commandement a perdu le contrôle d'une partie de la troupe.

Un article est consacré à l'évolution des effectifs de l'infanterie française. De quelques milliers d'hommes au temps de la Restauration, elle en mobilise plus de 5 millions durant la Première Guerre mondiale; ensuite, les effectifs vont constamment baisser. L'infanterie de 2002 devrait compter moins de 30 000 hommes soit, selon les calculs de l'auteur, 17% de l'Armée de terre. Seule la mission première de l'infanterie n'a pas changé: combat dans la durée, au plus près de l'adversaire, ce alors que les nouvelles missions sur la ligne avancée de défense de l'Europe font appel à des effectifs importants. Il existe, entre la masse et la technique, un déséquilibre auquel manque encore la bonne réponse!

La défaite française en 1870 fut-elle la conséquence de la coupure très nette qui existait alors entre les officiers d'état-major, souvent sans expérience à la troupe, et les commandants d'unités? Le système fit en tout cas l'objet d'une réforme, et les réservistes s'y engagèrent. Peu soutenu à ses débuts, le mouvement prit de l'ampleur. 1 000 officiers de réserve sont venus renforcer les états-

majors d'active en 1914. Très marqué à sa naissance par l'esprit de «revanche», le corps des officiers de réserve du service d'état-major (ORSEM) est aujourd'hui un alerte centenaire.

Le *Civil Military Cooperation* (selon la terminologie OTAN), traduit par «Actions civilo-militaires (ACM) en langage hexagonal, consiste à établir une interface entre l'élément militaire et les civils, qu'il s'agisse de la population ou des organisations humanitaires. Ce type de mission, qui fait largement appel aux compétences civiles, se prête très bien à l'engagement de personnels de milice. Au Kosovo, les Français ont engagé une unité au sein de la brigade Leclerc. Le chef d'escadron et gendarme Bradmetz raconte les cent jours qu'il a passés dans ce cadre. Proche des civils, «passerelle entre les populations», l'unité sert aussi à la recherche du renseignement. Elle contribue à la reconstruction des structures et des infrastructures. Elle veille au bon acheminement de l'aide fournie par l'ONU, au relogement des populations, au versement des pensions aux personnes âgées, sans oublier d'assurer sa propre protection. L'ACM recueille également des informations sur les zones minées. (*Armées et défense* N°s 3-5/2000).

A ce sujet, il convient de saluer le dossier publié dans *Le Casoar* de janvier 2001 (N° 160). Les Français sont, semble-t-il, en avance avec le développement du concept qui englobe, selon leur doctrine, les actions dites au profit des forces, au profit de l'environnement civil et les actions humanitaires. Les ACM sont un instrument stratégique qui requiert un volume important de connaissances spécifiques qui échappent souvent, de par leur nature, à la formation militaire, d'où l'importance reconnue de l'intégration de réservistes dans ce domaine. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que, dans l'accord passé avec l'OTAN, le CIMIC forme le noyau du *Partnership for Peace Assessment and Review Process* (le PARP suisse)! En situation d'ur-

gence, dans des zones où la population civile est souvent la cible même du conflit, seuls les militaires disposent du potentiel nécessaire pour assurer le fonctionnement minimal et sécurisé des infrastructures. Les ACM sont responsables du bon fonctionnement de la délicate balance entre les civils, les «humanitaires» et les militaires. Ils peuvent aussi jouer un rôle, dans lequel le «système D» n'est pas absent, comme nous l'apprend le témoignage de F. Desanlis, officier de réserve et agriculteur de son état.

Présent dès les premières heures de l'entrée des forces de l'OTAN au Kosovo, il se retrouve propulsé au rang de conseiller agricole auprès de la Mission des Nations unies pour le Kosovo (MINUK). Dans un pays dévasté, moins par les opérations militaires que par les rivalités ethniques, il découvre les joies de l'assistance à une population qui n'hésite pas à cacher tracteurs et bovins dans l'espoir de «toucher le jackpot» de l'aide internationale, et dont l'état d'abandon des champs remonte à bien avant le conflit. Remise en état d'une usine de semences, pour laquelle tant les connaissances que le personnel font défaut, arrivée de vaches suisses, plus souvent perçues par les paysans locaux, selon ses propres termes, comme «un porte-monnaie à quatre pattes que comme le porte-embryons du futur troupeau», relance de la production viticole, l'officier a servi à la fois de lien entre l'ONU et les forces de l'OTAN, d'entrepreneur, d'agent économique pour son pays et d'administrateur en charge d'assurer le passage de l'aide d'urgence militaire à des programmes civils.

On signalera encore au lecteur deux réflexions sur l'honneur et l'éthique, publiées dans la même édition, ainsi qu'un article sur la prise de décision opérationnelle. (S.Cz.)

Notre vie est un voyage...

Dans le dixième numéro du mensuel *Napoléon I^{er}*, A.-J. Czouz-Tornare, de l'Université de Fribourg, donne un aperçu succinct de l'histoire des soldats suisses au service de la France, sous la République helvétique et la Médiation. Après un bref rappel de la situation politique difficile de notre pays, vaincu et occupé, il relève les difficultés de recrutement des contingents helvétiques à partir de 1803. Les privilèges accordés par la monarchie sont de lointains souvenirs: désormais les troupes capitulées sont assimilées à des formations de l'armée française. Malgré les promesses, elles ne formeront

pas la garde du souverain. Les relations franco-suisses ont souffert du massacre des Tuileries (10 août 1792), du licenciement des régiments au service de France, du sort pitoyable des demi-brigades helvétiques au tournant du siècle, mais encore davantage de la brutale invasion de 1798 et de la longue occupation qui l'a suivie. Les difficultés du recrutement sont telles que l'on doit envoyer des délinquants et des naïfs pour combler les rangs.

Bien que cela soit en principe interdit, des contingents suisses s'affrontent à plusieurs reprises, notamment en Italie ou dans la péninsule Ibérique. Leur gloire vient moins de leur impétuosité à l'attaque que, durant la campagne de Russie en 1812, de leur ténacité dans la défense. Les chiffres sont éloquentes: sur une population totale de 1 300 000 d'habitants, 225 000 sont en état de porter les armes; 72 000 soldats sont recrutés par l'Empire, dont 60 à 65 000 perdent la vie...

Sur la campagne de Russie, lire également l'article d'O. Sokolov sur les événements de novembre/décembre 1812 dans le même périodique.

Le numéro 7 de *Schweizer Soldat* a pour thème l'histoire des troupes glaronnaises, à l'exemple de la chronologie du *Geb Füs Bat 85*. Un article est consacré à la vie de Thomas Legler (1782-1835), premier lieutenant des grenadiers au sein du 1^{er} Régiment suisse en 1812, à l'origine du fameux *Chant de la Bérézina*. On y découvre l'origine des paroles, un poème publié à Göttingen (*Die Nachtreise*), mêlé à une mélodie de Friedrich Wilke que Legler a pu lire dans un livre de musique édité par la Glaronnaise Anna Katharina Zwicky, en 1795.

La même revue contient une courte biographie du général Niklaus Franz von Bachmann, officier au service de Louis XVI rentré après la démobilisation des régiments suisses au service de la France en 1792, puis commandant de régiment au service du roi de Sardaigne durant les guerres napoléoniennes. Il est nommé commandant en chef des troupes confédérées le 20 mars 1815, avec sous ses ordres 2 bataillons pour défendre la frontière genevoise et 30 000 hommes pour lancer une expédition contre la France au-delà du Jura bernois. L'opération, peu glorieuse, donne lieu à des mutineries; elle devait pourtant montrer la bonne volonté de la Suisse auprès des puissances victorieuses. (A. V.)